



COMMUNIQUÉ

Paris, le 19 mars 2010

INCENDIE DU CRA DE VINCENNES

DES PEINES À LA MESURE DE LA XÉNOPHOBIE AMBIANTE

Les CRA ne sont pas seulement des lieux indignes de la République où brimades et désespoir sont le pain quotidien des personnes migrantes. Non, les CRA sont les antichambres de l'expulsion d'hommes et de femmes qui ont mille raisons pour affronter l'enfer des mers et des déserts, les naufrages et les humiliations. Ces lieux sont la concrétisation d'une politique raciste du chiffre qui criminalise tou-te-s les migrant-e-s et systématise leur emprisonnement. Le 22 juin 2008, suite au décès d'un Tunisien de 41 ans, une révolte collective éclatait dans le Centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes. Après un incendie, le centre était détruit. Une dizaine de prisonniers était alors arrêtée. Accusés de dégradation, destruction de bâtiments et de violences à agent des forces de police, ils risquaient jusqu'à dix ans de prison.

Au terme d'un procès mené à charge, les prévenus ont été condamnés mercredi dernier à de lourdes peines allant de 8 à 36 mois de prison ferme. De plus, les cinq condamnés du CRA 1 devront verser à chacun de leurs geôliers – pour préjudice moral – des sommes allant de 700 € à 2 500 €

Totalement solidaire des inculpés, la FASTI dénonce ce procès inique symbole de la criminalisation des migrant-e-s. Le Mouvement des ASTI exige la fermeture de tous les CRA – véritables prisons pour étrangers, et la relaxe en appel des inculpés. De plus, fidèle à son combat pour la liberté de circulation et d'installation, la FASTI demande la régularisation de toutes les personnes sans papiers.

Le Bureau Fédéral
pour le Mouvement des ASTI

FASTI

Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleur-euse-s Immigré-e-s

58, rue des Amandiers - 75020 PARIS

Tél : 01.58.53.58.53. - Fax : 01.58.53.58.43.

courriel : coordination@fasti.org / Site : www.fasti.org